

Les Belges veulent fixer la pension à 1.615 euros

Notre sondage indique que le montant actuel est trop bas. et que l'âge idéal de la retraite est 62 et non 67 ans.

Interrogés à propos des pensions, les Belges désapprouvent les mesures prises par le gouvernement Michel ainsi que celles prises sous le gouvernement Di Rupo qui l'a précédé.

Ainsi, quand on les interroge sur leurs chances de percevoir à l'avenir une pension décente, trois répondants sur quatre expriment leur pessimisme. En Wallonie, 82 % d'entre eux

pensent que le système de retraite ne pourra pas leur garantir une fin de vie correcte. En Flandre et à Bruxelles, ils sont 71 % à penser de cette manière ;

Quant au montant de la pension, il inquiète également : pour les sondés, une retraite décente se situe en effet à 1.615 euros.

Des citoyens dont deux sur trois rejettent la décision de porter d'ici à 2030 l'âge de la retraite à 67 ans et ce, bien qu'ils

pensent que l'Etat ne pourra pas leur garantir une retraite décente et que celle-ci devrait être plus généreuse.

Si on les interroge sur l'âge maximal auquel ils sont prêts à travailler, les Belges indiquent, en moyenne, 62,3 ans. Les Bruxellois (62,7 ans) tirent la moyenne nationale vers le haut, les Flamands et les Wallons collant à celle-ci. ■

Trois Belges sur quatre craignent de ne pas avoir une pension décente

- Les sondés rêvent d'une pension de 1.615 euros par mois.
- Mais pas question de travailler jusqu'à 67 ans.
- Réaliste ? Le débat est ouvert.

Et le moral, ça va ? Celui des Belges ne semble pas bon. Et le gouvernement fédéral ferait bien de s'en préoccuper. Interrogés sur la question des pensions, nos concitoyens apportent des réponses à l'opposé des mesures prises depuis l'entame de l'actuelle législature (et même avant, sous le gouvernement Di Rupo). On a beau tripailler les résultats engrangés comme un devin dans les entrailles d'un poulet, rien de favorable à la suédoise ne ressort. Jugez plutôt.

1 Les Belges anxieux. Quand on interroge le Belge sur ses chances de percevoir à l'avenir une pension décente, la réponse ne donne pas lieu à beaucoup d'hésitations : trois répondants sur quatre répondent par la négative. C'est en Wallonie que le

pessimisme est le plus ancré : 82 % d'entre eux pensent que le système de retraite ne pourra pas leur garantir une fin de vie correcte, pour 71 % en Flandre et à Bruxelles. Y a d'la joie ! Les plus déprimés (ou les plus lucides, c'est selon) se disent proches du PTB (91 % de non), du Belang (88 %) et du PS (84 %). A l'inverse, on trouve moins de résignés proches du MR (61 %), du CD&V (63 %) et de la N-VA (64 %). Les femmes (83 %) comme les employés voient la retraite en sombre, bien plus que les hommes (66 %) ou les plus de 55 ans (64 %).

2 Le minimum au maximum. Cette inquiétude se double d'un autre constat, tout aussi peu surprenant : le Belge considère que le montant de la retraite est trop bas. Pour les sondés, une retraite décente se situe à 1.615 euros. Soit un peu plus que les 1.500 euros revendiqués par la FGTB sur la base du coût moyen d'un séjour en maison de repos (la CSC avait préféré ne pas chiffrer précisément cette revendication). Le Flamand se montre le plus gourmand (1.624 euros), à l'inverse du Bruxellois (1.566 euros), le Wallon approchant la moyenne (1.608 euros). Parmi

les sondés, ceux qui remettent les estimations les plus hautes affichent une proximité avec la N-VA (1.667 euros) et le CDH (1.647 euros). Pour les nationalistes flamands, on est loin du compte, à l'heure d'un premier bilan de l'actuel gouvernement. Les hommes (1.669) et les plus de 55 ans (1.701) affichent les estimations les plus hautes.

3 Rejet de la pension à 67 ans.

Paradoxe ou pas : si les citoyens pensent que l'Etat ne pourra pas demain leur garantir une retraite décente et que celle-ci devrait être plus généreuse, ils rejettent tout autant la décision de porter d'ici à 2030 l'âge de la retraite à 67 ans. Ainsi deux Belges sur trois (66 %) rejettent l'obligation de poursuivre leur carrière jusqu'à cet âge. Sur ce point, les Bruxellois se conforment à la moyenne nationale, tandis que les Wallons se montrent les plus opposés (76 %). Ce n'est guère une surprise : ce rejet d'une prolongation de la vie active à 67 ans était déjà ressorti lors du sondage mené en prémisses du premier panel citoyen organisé par le parlement wallon.

Quant aux Flamands, ils sont tout de même 62 % à déplorer

une réforme appuyée par une majorité de leurs députés fédéraux. Un bémol toutefois : une majorité de sondés proches du MR (54 %), de l'Open-VLD et de la N-VA (52 %) se disent favorables à cette décision. A l'inverse, les sympathisants du PTB (88 %) et du PS (83 %) rassemblent le plus grand nombre d'opposants. Les femmes (74 %), les ouvriers (78 %) et les 35-54 ans (77 %) rejettent en grand nombre cette mesure emblématique adoptée en début de législature par le gouvernement Michel.

4 Au mieux, 62 ans. « Jusqu'à quel âge vous estimez-vous capable mentalement et / ou physiquement d'exercer votre profession actuelle ? » Réponse : 61,7 ans. Le Bruxellois se montre un tantinet plus persévérant, souhaitant décrocher à 63 ans, le Wallon (61,6) et le Flamand (61,5) se situant juste en dessous de la moyenne. De même, les plus persévérants sont à rechercher dans le sillage des partis libéraux du sud (63,9 ans) et du nord (62,4) du pays, ainsi que parmi les 55 ans et plus (63,5) et les indépendants (64,5 ans). Et si on les interroge sur l'âge maximal auquel ils sont prêts à travailler,

les Belges semblent prêts à un petit effort : 62,3 ans. A nouveau, les Bruxellois (62,7 ans) tirent la moyenne nationale vers le haut, les Flamands et les Wallons collant à celle-ci.

5 Réaliste ou pas ? « Nous avons une situation dramatique, avec des dépenses de pension qui augmentent deux fois plus vite que les recettes, martèle Jean Hindriks (UCL), membre de la commission chargée, sous la précédente législature, de plancher sur l'avenir des retraites. Et ce qui est proposé, c'est d'augmenter encore plus vite les dépenses. Ou alors, on parle d'une situation magique consistant à aller chercher de l'argent ailleurs. »

Option à laquelle il ne croit guère, si ce n'est via une taxe sur le patrimoine qui frappera les pensionnés les plus aisés. Car pour le reste, « il y a déjà un financement alternatif des pensions, pour un tiers des 45 milliards du régime actuel, via les recettes TVA ».

Son confrère Philippe Defeyt (Institut pour un développement durable) se montre moins catégorique. Une amélioration du montant moyen des pensions est envisageable, à condition d'harmoniser les différents régimes de pension (indépendant, public, privé). « A enveloppes égales, la pension pourrait tourner aux alentours de 65 ou 70 % du revenu passé, explique-t-il. Et il manquerait 8 à 10 milliards

pour atteindre les 75 % qui correspondent actuellement au régime des agents nommés du secteur public. » Dans cette opération, les retraites les plus élevées du secteur public supporteraient donc l'effort d'une nouvelle solidarité. Résultat : les 1.600 euros mensuels pour une carrière complète deviennent un objectif envisageable. « Mais en maintenant les droits acquis et en ouvrant également les deux autres piliers complémentaires à l'ensemble des travailleurs », complète-t-il.

L'autre mesure envisagée par l'économiste écologiste, c'est l'instauration progressive d'une retraite forfaitaire complétée par un montant variable résultant du parcours du travailleur. Et cela,

sans prolonger la carrière comme l'a fait l'actuel gouvernement « car c'est se priver de forces vives pour d'autres activités ». Jean Hindriks, lui, préconise davan-

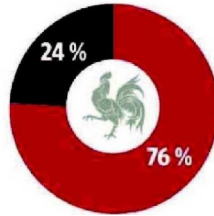
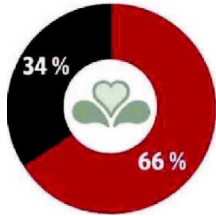
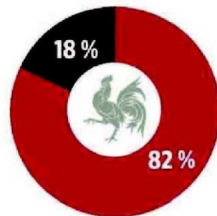
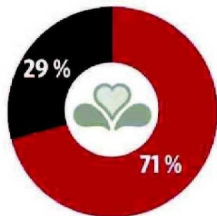
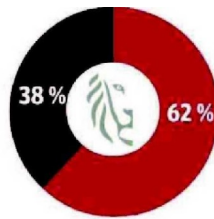
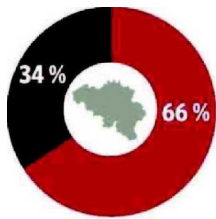
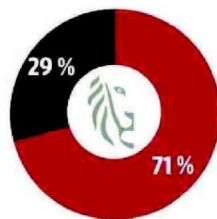
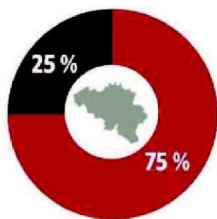
tage une réflexion englobant fin de carrière et retraite, afin de permettre au monde du travail de décélérer progressivement tout en restant actif plus longtemps.

Mais l'un et l'autre se montrent très critiques à l'égard de la méthode employée par l'actuel gouvernement. « Il faut travailler de façon moins clicante, préconise Jean Hindriks. Ne pas aborder ce débat avec une vision budgétaire mais faire consensus et adhésion autour d'un contrat social, en tenant compte des réalités d'aujourd'hui. » ■

PASCAL LORENT

Pensez-vous qu'à l'avenir, vous recevrez une pension décente ?

■ Non ■ Oui



Acceptez-vous que l'âge légal de la pension soit porté à 67 ans ?

■ Non ■ Oui

62,3 ans

L'âge auquel les Belges souhaitent prendre leur pension

1.615 euros

Le montant d'une « pension décente » pour les Belges

Une piste serait de travailler plus longtemps, certes, mais en diminuant progressivement la charge de travail

© QUALITÉS ASSOCIÉES

MÉTHODOLOGIE

Cette vague de 2.532 répondants, formant des échantillons représentatifs des Belges de 18 ans et plus, à raison de 1.000 en Wallonie, 1.000 en Flandre et 532 dans les 19 communes de la Région Bruxelles-Capitale, a été réalisée du 29 mai au 6 juin 2018. Les interviews ont eu lieu en ligne.

La marge d'erreur maximale, pour un pourcentage de 50 % et un taux de confiance de 95 %, est de +3,1 en Wallonie et en Flandre et de +4,3 à Bruxelles. Affiliations : Esomar, Febelmar.